

<p style="text-align: center;">SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2022</p>
--

L'an deux mil vingt deux
Le onze février à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, Julien MASQUELIER, Yannick VANDENABEELE, François LIGNEY, Roland FONTAINE, Filipe MARTINS, Didier PIETTE, Laurent ESCRIVA Christian JAROSZ
Mesdames : Edite DA SILVA, Françoise SANSON

Absents excusés : Edouard RIGAUD procuration Julien MASQUELIER
Anne CHASSANG procuration Christian JAROSZ
Claudine RICOU procuration Didier SAUSSAY

est désigné comme secrétaire Julien MASQUELIER.

Puis lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observations.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONVENTION ORANGE (Rue du pont)

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une proposition de convention entre la commune et Orange

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de signer la convention.

CIMETIERE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour la reprise des concessions en état d'abandon

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'approuver la reprise des concessions en état d'abandon.

URBANISME

Monsieur Le Maire présente un permis de construire et une division de terrain.

RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DU SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région Yvelines pour l'Adduction de l'Eau)

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2020 du SIRYAE et le compte administratif.

ADHESION DU TARTRE GAUDRAN AU SILY (Syndicat Interrégional du lycée La Queue-Lez-Yvelines)

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande d'adhésion de la commune du Tartre-Gaudran au SILY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accepter l'adhésion de la commune du Tartre-Gaudran au SILY.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention du tennis club d'Orgerus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accorder une subvention.

Monsieur Le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention de Flex'en fête.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec 7 voix POUR, 7 abstentions décide d'accorder une subvention à Flex'en fête.

AMENAGEMENT ABORD DE LA MAIRIE

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal le ré aménagement des abords de la mairie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de demander des devis pour ce projet.

CREATION DE STOP

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal un projet de deux STOP Rue de la Mairie (à l'angle de la Rue de l'Osier et à l'angle de la Rue d'Osmoy)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'approuver la création de ces STOP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.